

L'Éclaireur du Gâtinais, 9 mars 2022



Dans le Gâtinais

Les parrains ne se sont pas bousculés

| | | | |
|---|---|---|---|
| Valérie Péresse Valérie Chagny (Aillant-sur-Milleron) Jean-Jacques Malet (Coudré) Christiane Flores (Berrières) Gerard Lucheron (Montargis) Bernold Dignon (Dordennes) Dominique Laurent (Paris) Wondwezen Kasza (Saint-Basque-sur-Seine) Valérie Bascop (Vitry) Jean-Pierre Dooz (Marianne Gibon) Hugues Suary (Gâtinais) Ariel Lamy (Canton Massacard) Patricia Machère (Aichères-la-Croix) Bruno Mouille (Aufferville) Christophe Chamoneau (Buthiers) Gilles Berger (Guercheville) Isoline Garreau (Soy) | Pascal Pommier (Ermoy) Maxime Labelle (Mantilly-Francaisville) Bruno Landais (St Pierre-les-Nemours) Raphaël Philippe-Pommerehne (Ervy) Franck PM (Villacoublay) Sylvie Bouchet-Bellecour (Gy) Pascal Couchoux (Gy) Jean-Claude (conseil départemental 77) Valérie Lacrotte (Mantilly / conseil régional IDF) Emanuel Macron Christophe Bonnier (Gy) Thierry Dupuis (Bazouges-sur-le-Betz) Jean Berthaud (Dordennes) Jonathan Mira (Courcelles-le-Roi) Sandrine Grégoire (conseil régional CVL) Richard Ramos (Gy) Théo Doyen (conseil le Baccage / Pithou) Jean-Pierre Sauer (Gy) Frank Demontant (Châteauneuf) Jean-Marie Albouy (Bois de Montmorency) Nicolas Dupont-Aignan (Augeville) Laurent Castelhan (Gy) Christiane Faubriz Christiane Berthou (Sainte-Genevieve-des-Bois) Magali Gouet (Thionny) Yannick Jadot (Gy) Maëli Sautereau (conseil régional CVL) François Asselineau (Gy) Samuel Pect (Gy) Jean Lassalle (Vitry) François Depsson (Vitry) Philippe Poutou (Promont) | Eric Zemmour Pierre Marillon (La Cour-Maurigny) Odile Couillard (Mantilly) Philippe Moreau (Mantilly-sur-Seine) Thierry Boutron (Dourcier des Champs) Gyil Hernandez (conseil régional CVL) Alexis Kerlo (Dordennes) Anne Hidalgo François Bonnaux (conseil régional CVL) Grand Levrette (Pithou) Jean-Luc Mélenchon (Chilly-en-Gâtinais) Françoise Bernard (Gy) Hervé Lottin (Gy) Marian Watts (Gy) Hélène Thouy (Ladon) Albert Favier (Gy) Serge Pat (Gy) Christophe Dulicieux (Blennes) | Fabien Roussel Hervé Schmans (détaché Moret-Langy-Orvilliers) Marine Le Pen Jean-Louis Dejardin (Gy) Richard Sénégas (Pithou) Alain Depron (Pithou) Thomas Ménagé (conseil régional CVL) Jean-Luc Mélenchon Hervé Lottin (Gy) Françoise Bernard (Gy) Marian Watts (Gy) Hélène Thouy (Ladon) Albert Favier (Gy) Serge Pat (Gy) Christophe Dulicieux (Blennes) |
|---|---|---|---|



Qui parraine qui ?

photographie : Jean-Luc Couder / L'Éclaireur du Gâtinais

Il n'en est pas toujours facile de mesurer de quoi il s'agit. On se dit que c'est un candidat et on se dit que c'est un parrain. Mais ce n'est pas tout. Il y a des candidats qui sont parrainés par des candidats, et il y a des candidats qui sont parrainés par des parrains. C'est un peu compliqué, mais c'est comme ça. On va essayer de vous expliquer comment ça fonctionne.

Il y a deux types de candidats : les candidats officiels et les candidats non officiels. Les candidats officiels sont ceux qui ont été inscrits sur la liste électorale. Les candidats non officiels sont ceux qui n'ont pas été inscrits sur la liste électorale, mais qui ont été parrainés par un candidat officiel.

Il y a deux types de parrains : les parrains officiels et les parrains non officiels. Les parrains officiels sont ceux qui ont été inscrits sur la liste électorale. Les parrains non officiels sont ceux qui n'ont pas été inscrits sur la liste électorale, mais qui ont été parrainés par un parrain officiel.

Il y a deux types de parrainages : le parrainage officiel et le parrainage non officiel. Le parrainage officiel est celui qui a été inscrit sur la liste électorale. Le parrainage non officiel est celui qui n'a pas été inscrit sur la liste électorale, mais qui a été parrainé par un parrain officiel.

Il y a deux types de parrainés : les parrainés officiels et les parrainés non officiels. Les parrainés officiels sont ceux qui ont été inscrits sur la liste électorale. Les parrainés non officiels sont ceux qui n'ont pas été inscrits sur la liste électorale, mais qui ont été parrainés par un parrain officiel.

Les douze candidats (*)

1. Valérie Chagny (Aillant-sur-Milleron) 12.000 voix

2. Jean-Jacques Malet (Coudré) 11.500 voix

3. Christiane Flores (Berrières) 11.000 voix

4. Gerard Lucheron (Montargis) 10.500 voix

5. Bernold Dignon (Dordennes) 10.000 voix

6. Dominique Laurent (Paris) 9.500 voix

7. Wondwezen Kasza (Saint-Basque-sur-Seine) 9.000 voix

8. Valérie Bascop (Vitry) 8.500 voix

9. Jean-Pierre Dooz (Marianne Gibon) 8.000 voix

10. Hugues Suary (Gâtinais) 7.500 voix

11. Ariel Lamy (Canton Massacard) 7.000 voix

12. Patricia Machère (Aichères-la-Croix) 6.500 voix